

SERVICE D'AMBULANCE Tél. 623
J. Alph. DUSSAULT
 DIRECTEUR de FUNERAILLES | SALON MORTUAIRE
 129 rue Johnson, Thetford Mines

LE CANADIEN

Le seul journal imprimé à Thetford Mines.

54
 UNE PETITE ANNONCE
 — dans —
LE CANADIEN
 fera trouver un objet perdu,
 louer chambres et maisons,
 vendre vos marchandises, etc.

Vraiment...

Deux trains parallèles. Le convoi voisin s'ébranle et vous jureriez que c'est le vôtre qui marche. Ainsi, souvent, on prend l'amour d'un autre pour le sien.

Rationné, même durement, l'Américain ne perd pas le sens de l'humour. Ces jours derniers, une caricature, d'outre frontière, fait voir un chien qui traverse une cour avec un os cependant qu'une bonne ménagère crie à son mari: "Regarde donc où il va l'enterrer! Moi, je vais faire bouillir l'eau!"

L'heure approche où la date et le lieu du congrès annuel des hebdo seront annoncés aux boys. En attendant, que chacun surveille ses deux carnets de rationnement, celui de l'essence et l'AUTRE. Sur ce dernier point l'initiative des confrères sera précieuse aux directeurs de l'Association qui comptent sur le bon "esprit" de tout le monde.

Groulx, Rivard et autres écrivains du terroir nous avaient entretenus jusqu'ici des corvées pour bâtir, pour essoucher un "lot", voire pour épulcher du blé d'Inde. A Magog, M. le curé Vel, de la paroisse Ste-Marguerite, a trouvé mieux que cela: une corvée pour l'égermage d'un plein char de patates que M. le curé a eu la lumineuse idée d'acheter pour ses ouailles, devant la rareté grandissante du tubercule de Parmentier! Sous la tente rituelle des bingos d'oeuvres, les paroissiens se sont groupés, cette fois, pour besogner, au son de la fanfare, s'il vous plaît, autour de tout un monticule de patates, tout en se félicitant, avec raison de l'initiative bien frappée de leur pasteur.

"The Printed Word" raconte qu'un Montréalais, que son patron a "prêté" au gouvernement fédéral, selon l'euphémisme courant, ne peut plus dormir, à cause d'une conscience tenaillée par la générosité avec laquelle Ottawa règle ses comptes de dépenses. Le mois dernier, son chèque lui venait, de \$100 plus fort que la note. Ce mois-ci, il reçoit dans son courrier, \$375, pour des dépenses qu'il n'a pas faites et pour lesquelles, d'ailleurs, il n'avait pas présenté de comptes. Naturellement, puisqu'il ne les a pas faites. Une promenade dans la capitale ferait ouvrir les yeux à Sraphin Poudrier. La bureaucratie a toujours adoré les formules neuves, même en un temps où l'on prêche l'économie du papier. Sur un grand total de 1,183,000,000 coupons qui constituaient l'émission des carnets de rationnement No 1, on en a brûlé, avant usage, 767,550,000, soit plus de 64%. Les rationnements viennent si vite que les presses à imprimer les coupons ne suffisent pas... Quand un coupon voit le jour, il a déjà grand-chance d'être périmé. Et la commission des Prix ne nous coûte que \$5,018,591, annuellement, en salaires.

Le bon économiste ne voudra jamais contester que le leader ouvrier qui se sert du capitalisme comme d'un épouvantail sert bien mal les intérêts de la masse ouvrière. Pour qui se pique d'être tant soit peu au courant du problème ouvrier, il ne fait pas de doute que le capitalisme n'est pas l'ennemi du travailleur d'usine, comme se plaisent à le décrire certains types d'agitateur des grèves injustifiées. Naturellement, le socialisme de Marx continue de crier haro sur le capitalisme mais l'observateur renseigné sait aujourd'hui que la doctrine marxienne n'a jamais travaillé dans le sens de la véritable liberté de l'ouvrier.

De plus en plus, à la lueur de

Nos Frères Acadiens et les Chevaliers de Colomb

Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb s'est réuni à Montréal en fin de semaine dernière, sous la présidence de M. Ludger Faguy. C'était la première réunion depuis la réélection des membres du Conseil au Congrès de mai dernier. Des projets intéressants ont été étudiés pour la prochaine année colombienne.

Au début du mois de juin, M. Ludger Faguy avait adressé un message à tous les conseils de la province de Québec pour leur demander de faire leur part dans la campagne de souscriptions pour la fondation d'une presse Acadienne. La plupart des conseils ont favorablement répondu en souscrivant à leur comité local. Le Conseil d'Etat, à cette assemblée, a voté une somme de \$100.00 pour cette aide à la presse Acadienne.

Un montant de \$25.00 sera aussi versé à l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba. A l'item éducation, mentionnons également qu'une bourse de \$100.00 a été octroyée en faveur d'un élève poursuivant ses études classiques.

Cette réunion du Conseil d'Etat terminait les activités pour l'année 1942-43. La prochaine réunion est fixée au début de septembre.

L'expérience, on réalise que le système capitaliste est essentiel à la liberté du travail. Le socialisme s'est toujours élevé contre les unions ouvrières. Le socialisme enrégimenterait la main d'oeuvre dans les cadres du contrôle gouvernemental arbitraire, despotique, qui empêcherait toute entente, toute convention collective. Le gouvernement, au lieu de capitaliste, traiterait directement et uniquement avec l'ouvrier qui devrait accepter les salaires déterminés par une bureaucratie.

Il ne faudra jamais oublier que le capitalisme est un principe basique de notre système démocratique. Pas d'ouvriers libres sans capital libre. Les uns ne vont vraiment pas sans l'autre et ils forment une équipe logique.

Les camarades des hebdo félicitent chaudement le confrère Harry Bernard qui vient d'être élu membre de la Société Royale du Canada et qui a obtenu sa maîtrise ès lettres de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal. Un beau coup double quoi!

La justice, particulièrement à la Cour d'Échiquier, coûte cher. On peut s'en informer auprès du "Bien Public" (Trois-Rivières) qui a été condamné à dix piastres de dommages pour avoir publié un petit papier d'un auteur membre de la Société des Gens de Lettres dont le gendarme, pour le Canada, est M. Louvigny de Montigny. Parce qu'il était de bonne foi, ce que le juge a reconnu d'ailleurs, le "Bien Public" a plaidé pour être condamné finalement, à l'amende nominale précitée. Seulement les frais de cour se sont échafaudés à \$491. Pour une petite cause de \$10, c'a bien été, mong bong, comme on dit à Marseille... Cinquante piastres de frais pour chaque piastre d'amende!

Les femmes vous ont avec ces dix phrases:

1. — Les yeux fermés, je vous reconnaitrais à votre poignée de main. Elle dégage bien votre personnalité...
2. — On ne vous a jamais proposé de parler à la radio? Pourtant, avec une voix comme la vôtre...
3. — Déjà, neuf heures! Com-

Décès et Funérailles

De Madame Joseph Emond

Dimanche matin le 20 juin, s'éteignait pieusement dans le Seigneur, Madame Joseph Emond née Alice Dubois, après une longue maladie soufferte avec résignation vraiment chrétienne. Son départ, suscitera de vifs regrets chez tous ceux qui l'ont connue.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses fils: Maurice, Alphéor et Jean-Paul de Thetford Mines, Lucien de Sorel et Martial, militaire à Québec. Ses filles: Mme Saul Levesque (Eveline) de Thetford Mme Adrien Charest (Georgette) de M. Arbleton, Mlles Gabrielle, Monique et Huguette.

Ses gendres: M. Saul Levesque et M. Adrien Charest. Ses belles-filles: Mmes Maurice, Alphéor et Jean-Paul Emond.

Ses frères: Odilon de New Britain Conn. et Elzéar de Verdun Qué. Ses soeurs: Mme Al-

me le temps passe vite avec vous!

4. — Rien qu'à votre façon de danser, on devine que vous êtes un musicien.
5. — On ne vous a jamais dit que vous ressembliez à Jean Gabin?
6. — J'ai deux amies qui meurent d'envie de vous connaître.
7. — Je suis très touchée que vous vous occupiez de moi, vous devez avoir tant de succès.
8. — Ce que j'aime chez vous, c'est que vous ne ressembliez à personne.
9. — Votre costume est en tissu anglais, n'est-ce pas? Je me disais aussi...
10. — Non, je n'ai pas peur. Vous conduisez vite, mais vous avez de si bons réflexes.

Le perfectionnement rapide des armes, dans le cours de la guerre, ne va pas sans bizarreries qui déroutent parfois les prévisions des experts. Depuis quelque temps, le bombardier Mosquito, fabriqué au Canada, est en train de révolutionner l'art de faire sauter les villes. Le Mosquito est un genre à part. D'abord, il est fait de bois et vole de jour à une vitesse encore insurpassée, au ras des édifices sur lesquels il laisse choir ses bombes à coup sûr. Parce qu'il passe comme une flèche, à seulement cinquante pieds d'altitude, il n'est guère vulnérable par aucun tir antiaérien. Cet avion canadien, qui remplit les dépêches de ses exploits incroyables, est en train de rendre insupportable aux Nazis le bombardement de jour. Il eût été difficile de prévoir, dans cet âge du métal, que le plus meurtrier des bombardiers sortirait de la forêt canadienne pour aller terrifier le haut commandement de la Luftwaffe.

Le paternalisme d'Etat, qui transformerait en robots les individus, qui momifierait l'initiative personnelle et l'entreprise privée, a justifié ce récent mot d'avertissement de S. E. Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, au cours d'une allocution devant des hommes d'affaires. "Nous devons, a dit cet évêque, nous défier des projets de sécurité qui ouvrent la porte au paternalisme d'Etat qui lui-même engendrera le socialisme." Il est clair que les contrôles de temps de guerre ont injecté dans les veines de nos gouvernements un microbe de paternalisme dont l'après-guerre ne pourra aisément se défaire. Jamais, la liberté individuelle, du point de vue du contribuable, n'aura été si menacée et des voix aussi autorisées que celle de Mgr Desranleau, quand elles jettent pareil cri d'alarme, devraient nous signaler le péril des virages que la politique et l'économie canadiennes se préparent à prendre.

A l'Unité Sanitaire du comté de Mégantic

PROGRAMME

Pour la semaine du 5 juillet 1943

Lundi le 5 — ST-ALPHONSE de THETFORD: de 2 Hrs à 4 Hrs et le soir à 7 Hrs clinique antituberculeuse par M. le Dr Sirois, clinicien.

Mardi le 6 — SACRE COEUR de MARIE: à 10 Hrs clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie. ST-AURICE: (Ecole Modèle) à 2 Hrs clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie.

Mercredi le 7 — ST-PIERRE de BROUGHTON: (Ecole No 5) à 10 Hrs clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie. LEEDS VILLAGE: (Ecole No 3) à 11 Hrs clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie. LEEDS VILLAGE: à 1.30 clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie.

Jeudi le 8 — ST-ANTOINE de PONTBRIAND: à 10 Hrs clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie. ST-ALPHONSE: à 2 Hrs clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie.

Vendredi le 9 — LAC NOIR: à 10 Hrs et à 2 Hrs cliniques de puériculture et immunisation contre la diphtérie.

Samedi le 10 — Bureau.

Dr J. A. BLAIS
 Médecin-Hygiéniste
 THETFORD MINES

fred Guérin (Exilia) de Manchester N.H., Mme Eugène Roy (Marie) de Warwick, Mme Alphonse Roy (Lucienne) de Thetford, Rév. Mère Ste-Florentine des Soeurs de la Charité de Québec (Albertine), Mme Adalbert Dionne (Albina) de Manchester N.H.

Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Eugène Roy de Warwick, Mme Elzéar Dubois de Verdun, M. Alphonse Roy de Thetford, M. Adalbert Dionne de Manchester, M. et Mme Philéas Emond de Black Lake, M. Napoléon Emond de Peetawvick R.I., M. et Mme Fortunat Dionne, Mme Vve Samuel Tanguay, Mlle Eugénie Emond de Thetford, M. et Mme Joseph Couture de Island-Pond, M. et Mme Alfred Croteau de Sherbrooke, M. et Mme Alexandre Borduas de Bedford Me.

Ses oncles et tantes: Mme Vve Arcade Dubois de St-Maurice, M. et Mme Louis Binet de Québec, M. et Mme Louis Binet de Québec, M. et Mme Gédéon Labrecque de Ham-Nord.

Ses petits-enfants: Lauraine, Norman, Odette, Denis, Réal, Lise, Josette Emond et Claudette Lévesque et aussi une foule très nombreuse de neveux, nièces, cousins et cousines de toute part.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 23 juin au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Armand Proulx, vicaire, qui chanta aussi le service assisté des Abbés C. Lemay comme diacre et J. M. Blanchet comme sous-diacre.

La dépouille mortelle fut portée par MM. Siméon Boissonneault, Edmond Bolduc, Maxime Carrette, Alphonse Clavet, Jean-Baptiste Daigle et Louis Lemoine.

Les rubans étaient tenus par

Les nouvelles de la semaine à la Commission des Prix en temps de Guerre

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre annonce que 221 tonnes additionnelles de tamis pourront être manufacturées cette année. Cette augmentation dans la fabrication du tamis aura un effet direct sur les stocks des magasins de détail qui seront plus élevés. Les grandeurs et les qualités du camis resteront les mêmes que par le passé.

Les détenteurs de permis d'abattage de bétail, mis par la Commission des prix et du commerce, sont priés de se rappeler qu'à partir de lundi, le 12 juillet, toutes les carcasses de viande qu'ils vendent doivent être estampillées. Des instructions complètes concernant l'usage de ces estampes et la méthode d'estamper les carcasses d'animaux sont envoyées avec chaque estampille. Ces règlements s'appliquent à toutes les carcasses mises en vente par un détenteur de permis et proviennent d'animaux qu'il a abattus lui-même ou qu'il fait abattre pour son compte. Toutefois, rien dans le règlement ne s'applique à un cultivateur qui abat du bétail simplement pour sa consommation personnelle ou celle de ses voisins cultivateurs, parce que dans ce cas, un permis d'abattage n'est pas nécessaire.

L'administration du rationnement, à la Commission des prix et du commerce, a annoncé que des rations supplémentaires de viande ne seront pas accordées pour les personnes malades, sauf dans les cas où des personnes souffrent de diabète ou de maladies coeliacques. On devra joindre à la demande un certificat de médecin et expédier le tout au plus proche bureau de rationnement. Les diabétiques qui ont déjà remis leurs coupons de sucre ne seront pas obligés de présenter un second certificat de médecin, lorsqu'ils feront la demande de rations supplémentaires de viande. Les autorités ont déclaré que les rations supplémentaires, pour fins médicales, seront au maximum de trois

Mmes Siméon Boissonneault, Edouard Bolduc, Jean-Baptiste Daigle et Louis Lemoine.

La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par MM. Albert Boisvert et Théodore Thivierge.

Les rubans étaient tenus par Mmes Wilfrid Boucher, Joseph Grindlair, Napoléon Grenier et Sigefroid Pigeon.

La Garde Canados commandée par Mlle Jeannine Nadeau, rendit à l'entrée et à la sortie de l'église, le salut à la dépouille mortelle.

Dans le cortège on remarquait son époux: M. Joseph Emond, ses enfants: M. et Mme Maurice Emond, M. et Mme Saul Levesque, M. et Mme Alphéor Emond, M. et Mme Jean-Paul Emond, M. Lucien Emond, M.

Brevet d'Enseignement

Monsieur Alban Lessard fils de M. et Madame Ernest Lessard de cette ville vient d'obtenir son brevet d'enseignement de l'Université Laval de Québec.

Il est le seul garçon de la place à mérité ce grade en piano. Il étudia du professeur Mlle Marthe Marceau de cette ville, Bachelière en musique.

Nos félicitations.

coupons par personne par semaine.

PRIX DU MIEL: —

Des prix maxima de vente pour le miel dans toutes ses formes ont été établis par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Le miel granulé pasteurisé sera vendu à un prix un peu plus élevé que le miel naturel. Dans plusieurs cas, il sera emballé dans des récipients en fibre et autre matériel afin d'économiser le ferblanc. Lorsque le producteur du miel vend directement à un consommateur sur un marché public, ou ailleurs, il doit vendre au prix de gros, en y ajoutant une majoration ne devant pas dépasser trois sous la livre pour le miel en vrac ou contenu dans des récipients de plus d'une livre. Le prix maximum pour le miel en gâteaux est établi par l'ordonnance à quarante sous par rayon.

PLUME ET DUVET: —

Des mesures pour remédier à la pénurie de plumes et du duvet nécessaires à l'effort militaire pour la fabrication des lits-sacs ont été prises par la Commission des prix et du commerce dans une ordonnance entrant en vigueur aujourd'hui. L'ordonnance s'applique aux plumes neuves et usagées, au duvet provenant des oies, canards, poules et dindes.

Aucun cultivateur, éleveur de volaille ou marchand de volaille qui, au cours de l'année entre en possession de plus de 25 livres de plumes à le droit de les détruire avant d'avoir obtenu une permission écrite de A. C. Guthrie, administrateur de la literie et des meubles. Les conditionneurs et les fabricants exceptés, aucune personne n'a le droit de conserver par devers elle plus de 100 livres de duvet ou de plumes de canard ou d'oies. Bien que la quantité de duvet ou de plumes de canards ou d'oies soit respectivement moindre que 100 livres, si la pesanture des trois produits s'élève à plus de 250 livres, ils ne doivent pas être gardés plus de dix jours. La limite de dix jours s'applique également à 500 livres comme total de la pesanture des plumes de poules et de dindes.

Laveuses électriques usagées: —

La Commission des prix vient de fixer les prix des laveuses électriques usagées pour fins domestiques, selon les modèles et les âges. Ces prix varient entre \$39 et \$95. De toute façon, les prix ne doivent pas dépasser 90 pour 100 du prix payé au détail pour des laveuses neuves. L'ordonnance défend également la destruction des laveuses électriques, si ce n'est pas dans le but de se servir des pièces usagées pour en réparer d'autres. Les marchands doivent fournir une garantie de trente jours pour les laveuses de moins de \$50, et une garantie de 90 jours pour les laveuses de plus de \$50. Les marchands doivent fournir une facture en duplicata pour chaque vente qu'ils font. Une copie sera remise à l'acheteur et la seconde sera conservée en dossier pour inspection par un représentant de la Commission des prix et du commerce, s'il y a lieu.

Les nouveaux coupons de rationnement: —

Les coupons de viande no: 6 (paire) seront valables à partir

Joyeuse réunion

Dimanche le 27 juin, il y eût réunion de parents et amis au Manoir Hébert pour fêter le 15^e Anniversaire de M. J. Emile Rousseau comme gérant au département de chaussures à la maison Setlakwe & Fils.

M. et Mme Calil Setlakwe ainsi que tout le personnel de la maison Setlakwe et tous ses amis étaient heureux de venir offrir à M. Rousseau, le héros de la fête, leurs hommages de cordiale amitié et lui souhaiter un prompt rétablissement dans ce voyage de repos que M. Rousseau prend dans l'intérêt de sa santé.

A cette occasion, il y eût un magnifique banquet, auquel assistaient cent cinquante personnes.

A la table d'honneur nous remarquons M. et Mme J. Emile Rousseau, M. l'abbé A. Rousseau, M. et Mme Alfred Rousseau de Disraeli, M. et Mme Jean-Paul Lafontaine, Mlle Rose Rousseau et beaucoup d'autres parents et amis qu'il serait trop long d'énumérer les noms ici.

Après le banquet, qui fut très bien réussi, un ami du jubilaire M. R. Provencal se leva et lut une magnifique adresse au nom de toutes les personnes présentes. Ceux qui ont déjà entendu M. Provencal savent qu'il s'exprime avec grâce et sa diction plaît à tous.

Et comme gage d'amitié, les invités offrirent, une bourse bien garnie à M. Rousseau, elle lui fut présentée par Mlle Yvette Baillargeon et à Madame Rousseau, une magnifique gerbe de roses.

M. J. Emile Rousseau se leva, remercia brièvement, en s'exécutant avec tant d'esprit qu'on lui connaît de ne pouvoir rendre ce soir, un beau discours, avouant qu'il se sentait plus d'aptitude à chasser "une belle grosse dame", qu'à faire un discours. M. Béliveau qui avait été désigné comme maire de cérémonie, adressa quelques mots, il fit cela avec beaucoup de tact.

Puis on invita M. l'abbé A. Rousseau à nous adresser la parole. Il sut intéresser et captiver l'attention des auditeurs, pendant les quelques minutes, hélas, trop courtes! qu'il nous entre tint.

D'autres discours furent prononcés par M. Calil Setlakwe, M. le Maire Jos. T. Beaudoin, M. Jos. Lafontaine m.p., et M. T. Labbé m.a.l.

Il était dix heures, on passa dans la grande salle, ou une musique entraînant invitait à la danse. Les groupes se formèrent et tout le monde s'en donnait à cœur joie. Mais on finit, par se lasser de tout et les joueurs fatigués de tourner, couple par couple regagnèrent leurs sièges et ils réclamèrent mieux que tout cela, pour rassasier leur soif du beau, C'est vers Madame Aurora Racine, gérante de département à la Maison Setlakwe, que se tournèrent les yeux, réclamant de cette réputée cantatrice quelques chansons de son répertoire. Elle s'exécuta avec grâce dans "Au caprice du Vent et Chiribiribi et ceux qui l'ont entendu ce soir-là disaient: "Madame Racine n'a jamais si bien chanté que ce soir". Mlle Bolduc était au piano d'accompagnement et ce fut le dessert de la soirée.

Et comme, tout prend fin ici-bas même les plus belles réunions, les plus beaux concerts, il fallut se séparer en souhaitant à notre héros, un prompt rétablissement et un heureux retour et sur ce, chacun emportait avec lui le souvenir d'une réunion intime bien goutée.

Le succès de cette fête est dû en grande partie au travail des organisateurs: MM. Salomon Sab, Paul St-Pierre, Ephrem Turcotte, Georges Lafontaine, Henri Paquet, nous les remercions de leur dévouement.

Une invitée.
 YVETTE B.

LE VICE-MARECHAL DE L'AIR H. W. L. SAUNDERS, C.B.E., M.C., D.F.C., M.M., — A.O.C. No. 11 Group, R.A.F.



Cet officier supérieur de la R.A.F. est né au Transvaal, et fut successivement officier dans le Corps Royal D'Aviation, puis, au début de la guerre, il devint Chef d'Etat-Major de l'aviation néo-Zélandaise. Puis, de retour en Angleterre, on le nomma au poste d'administrateur aux quartier-généraux aériens anglais, d'où il passa à son poste présent.

Décès et Funérailles

De Madame Joseph Emond

(Suite de la premier Page)

et Mme Adrien Emond, M. Martial Emond, Mlles Monique et Huguette Emond. Ses frères et sœurs: MM. Odilon et Elzéar Dubois, Mme Eugène Roy, M. et Mme Alphonse Roy.

Ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Philéas Emond, M. et Mme Fortunat Dionne, Mme Vve Samuel Tanguay, Mme Alfred Croteau, Mlle Eugénie Emond.

Ses neveux et nièces, cousins et cousines: M. et Mme Emilien Gaudreau et Mlle Antoinette Dubois de Manchester, M. et Mme Noël Roy, Mme Napoléon Bolduc, M. Gérard Roy, Mlle Gergette Pépín de Warwick, M. et Mme Exavias Jacob, M. et Mme Paul-Emile Houle, MM. Charles, Auguste, Laurent, Paul et Raymond Roy, Mlles Marie-Laure, Lucille et Thérèse Dionne, M. George Dionne, M. et Mme Hubert Roberge, M. et Mme J. Arthur Rousseau, M. et Mme Jean-Louis Dupuis, Mlle Marguerite Tanguay, tous de Thetford Mines. Mme Arsène Lécuyer, M. Réginald et Mlles Lucille et Thérèse Emond, Mme Emilien Houle et Mlle Anne-Marie Houle tous de Black Lake. Mme Philippe Paquet, M. et Mme Jean Binet, M. Antonio Genest de Disraéli, M. et Mme Siméon Laprise, M. Bertrand, Mlle Estelle Laprise de St-Jean Baptiste de Vianney, M. Odina Desrochers, M. et Mme Evariste Bergeron, Mlle Odile et M. Desrochers de St-Flavien, M. et Mme Wellie Dubois, Mme Vve Arcade Dubois, Mlle Emilia Dubois, M. et Mme Albert Lamotte, M. et Mme Philéas Tanguay, M. et Mme Hormidas Lamontagne.

Amis: M. Napoléon Laplante, MM. Gédéon et Edouard Fillon, M. Thomas Hébert, M. Alphonse Blais, Dr J. E. Beaudet, MM. Samuel et Michel Setlakwe, M. Emile Rousseau, M. Etienne Breton, M. Omer Lemieux, M. Irénée Roy, M. J. C. Jarjour, M. Achille Provençal, M. Firmin Roy, M. Mathias Martel, M. Alfred Gilbert, M. Rosaire Provençal, M. Didace Pelchat, M. J. R. Théberge, M. Aimé Demers, M. Joseph Grondin, M. Raoul Vermette et une foule d'autres dont les noms nous manquent.

A cette occasion la famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Offrandes de fleurs: Famille Joseph Emond.

Télégrammes de sympathies: M. et Mme Albert Dionne de Manchester, M. et Mme Emile Dubois des Trois-Rivières, Famille Lavallée et Foisy de Montréal, Mme Hyppolite Houle de Trois-Rivières, Mlle Jeannette Daigle de Montréal, M. et Mme Gaston Girouard de Sorel.

Offrandes de Messes: M. et Mme Maurice Emond, M. et Mme Jean-Paul Emond, M. et Mme Alphéodor Emond, M. et Mme Saul Levesque, M. Lucien Emond, M. et Mme Adrien Charest, M. Martial Emond, M. et Mme Fortunat Dionne, M. et Mme Elzéar Dubois, M. et Mme Alphonse Roy, M. et Mme Eugénie Roy, Famille Gédéon Brulotte, Rév. Père Roland Brulotte de Pont-Viau, Mlle Antoinette Dubois de Manchester, Famille Emilien Houle de Black Lake, M. et Mme Paul-Emile Houle, M. et Mme Exavias Jacob, M. et Mme Hormidas Lamontagne, M. et Mme Lucien Poirier de Montréal, M. et Mme Hubert Roberge, M. et Mme Alphonse Blais, M. et Mme Albert Boisvert, M. et Mme Edouard Bolduc, M. et Mme Ernest Bolduc, Mlle Eva Bolduc, Famille J. B. Daigle, Les Dames Canados, Les Dames de Ste-Anne, Famille Donat Dupuis, Les Employés de la Maison Setlakwe, M. et Mme Gédéon Payeur, La Société Philharmonique, Maison Setlakwe & Fils, M. et Mme Louis Binet, Mlle Annette Binet de Québec, Famille Napoléon Hébert, Maison Genest & Nadeau de Sherbrooke. Bouquets spirituels: Les Malades du 1er étage de l'Hôpital St-Joseph, M. et Mme Jean-Louis Paradis, Famille J. B. Perreault, Famille de Mme Samuel Tanguay. Offrandes de Sympathies: Alfred Moreau, M. et Mme Gé-

Famille Herménégilde Allaire, Mme J. C. Aubut, Famille Jos. Auclair, M. et Mme Adélaré Bédard, Famille J. H. Bélanger, Famille Aurèle Bijnette, Famille Jean Binette de Disraéli, M. et Mme Anthime Bisson, Famille Gédéon Bizier, M. et Mme Alexandre Blais, Famille Arcadius Blais, M. et Mme J. M. Boissonneault, M. et Mme J. Siméon Boissonneault, M. et Mme Albert Boivin, M. et Mme Bernard Bolduc, M. et Mme Lucien Bourret, Famille Henri Bourret, Famille J. B. Boutin, M. Achille Breton, M. Etienne Breton, Famille Gédéon Brulotte, Abbé Wellie Brulotte, Québec, Mlles Camden, M. et Mme Philippe Camiré, M. et Mme Emile Cantin, Famille J. E. Caouette, Famille Maxime Carrette, Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc No 50, Mme Albani Champagne, M. et Mme Eugène Charest de Laurierville, M. et Mme William Charest, Famille Alphonse Clavet, Mlle Rose Cloutier, M. et Mme Elzéar Corribeau, Famille Almanzor Cournoyer de Sorel, Mlle Blandine Couture, Mlle Françoise Couture, M. et Mme Laval Couture, Famille J. A. Croteau de Sherbrooke, M. et Mme Maurice Deblois, M. et Mme P. E. Deblois, Famille Auguste Demers, M. et Mme Hervé Desrochers, M. et Mme Donovan, M. et Mme Lauréat Dostie, M. et Mme Delphis Doyon de Dudswell, M. et Mme Raoul Doyon, Dubé & Frère, Mme Arcade Dubois, M. et Mme Cyrille Dubois, Mlle Emilia Dubois, Famille Esdras Dubois de Disraéli, Famille Gaudias Dubois de Trois-Rivières, Famille Ulric Dubois d'Asbestos, M. et Mme Wellie Dubois, M. et Mme Antonio Dumas, Famille Arthur Dumas, M. et Mme Paul Dusault, Mlle Eugénie Emond, Famille J. A. Fauchon, Mlle Agathe Fecteau, Mme Alex. Ferland, Famille Gédéon Fillion, M. et Mme Adrien Fortier, M. Armand Fortier de Bailefield, Famille J. Arthur Fortier, Mlle Gislaïne Fortin, Famille J. Wilfrid Fradette, Famille J. E. Frenette, Famille Ernest Gagné, Famille Jos. Gagné, Famille Jos. Napoléon Gagné, Famille Rosaire Gagné, M. et Mme Valère Gagné, M. et Mme Léonce Gagnon, M. et Mme Roma Gamahe, M. Henri-Louis Garon, Famille Alphonse Gaudreau, M. et Mme Alphonse Gaudreau fils, Famille Antonio Genest de Disraéli, Mme Onésiphore Genest de Disraéli, M. et Mme Joseph Gilbert, M. Henri Gilbert, M. et Mme Honorius Gilbert, Mlle Marie-Anne Gilbert, M. et Mme Henri-Louis Gingras de Dudswell, Mlle Yolande Gingras, Famille Léopold Girard, M. et Mme Albiny Girouard, Famille François Girouard, Mme Vve Oliva Girouard, M. J. G. Odobout, M. et Mme Octave Godbout, Famille Dominique Gonthier, Famille Joseph Grandclair, Famille Alfred Grégoire, M. et Mme Joseph Grégoire, Famille Wellie Griffith, Famille Joseph Hallé, Mme Josaphat Hébert, M. Paul Raymond Hébert, Famille Philéas Hémond, M. et Mme Philibert Hémond de Black Lake, M. et Mme Donelson Houle de Black Lake, Famille Jos. E. Houle, M. et Mme René Houle de Black Lake, Mme Amédée Jacques, M. et Mme Emile Jalbert, M. et Mme C. J. Jarjour, Famille Arthur Jolicoeur, M. et Mme Léo Labbé, M. et Mme Odilon Labbé, Famille Tancrede Labbé, M.P.P., Famille Théodule abbé, M. et Mme Alfred Lacombe, M. et Mme Adrien Laflamme, M. Benoit Bergeron de Sorel, M. Gérard Roux de Sorel, Famille Amédée Laflamme, Famille Lucien Lafond, Famille Napoléon Lagucux, M. et Mme Ovide Lagucux, Famille Albert Lamothe, Famille Samuel Lamothe, Famille J. O. Landry, M. et Mme Alphonse Laplante, Famille Adélaré Lapointe, Famille Joseph Larochelle, Famille Louis-Philippe Larochelle, Famille Oscar Latulippe, Mlle Aline Leblond, M. et Mme Lécuyer de Black Lake, Mlles Isabelle et Jeanne d'Arc Lemay, Mlle Mariette Lemay, M. et Mme Omer Lemieux, M. et Mme Emile Lemoine, Famille Louis Lemoine, Mlle Irène Lessard, M. et Mme Mandel Lessard, Famille Odias Lessard, Famille Joseph Levesque, Mme Emile et Mlle Eveline Mailhot, M. et Mme Lionel Marceau, M. Marcel Marceau, Famille Valère Marcoux, M. et Mme Mathias Martel, M. et Mme James R. Mole, M. et Mme

Mesdames, savez-vous comment faire vos conserves de Guerre ?

Toujours utiles de tout temps, les conserves alimentaires prennent une importance nouvelle en temps de guerre. Il est plus essentiel que jamais de prévenir les pertes de sucre et de fruits. Ete-vous au courant, mesdames, des nouveaux détails à observer au sujet de la mise en conserve des fruits dans un sirop clair ou sans sucre? Savez-vous comment manipuler les nouvelles rondelles de caoutchouc synthétique? Savez-vous pourquoi il est très important cette année de ne pas faire vos conserves dans un récipient découvert pour les mettre dans des bocaux sans ensuite les stériliser? Vous pouvez, mesdames, vous renseigner sur tous ces détails et combien d'autres si vous assistez aux démonstrations pratiques qui seront données à Thetford Mines, lundi le 19 juillet à 1 heure 30 de l'après-midi. Salle paroissiale St-Maurice, 7 heures 30 du soir Centre paroissial St-Alphonse.

Mlle Monique Marchand, spécialiste du Ministère fédéral de l'Agriculture, fera sous vos yeux des conserves sans sucre.

Mesdames, faites-vous un devoir de suivre les démonstrations au cours desquelles on vous distribuera le nouveau bulletin du ministère fédéral de l'Agriculture "Conserves de guerre - Confitures et Gelées".

rard Morin, Mlles Germaine et Laurette Morin, Famille Joseph Morin, M. et Mme Léo Morin, Mme Vve Philippe Morin, M. et Mme Tobie Morneau, M. et Mme Oddy, M. et Mme Laurent Ouellet, M. et Mme Joseph Ordines, Famille Philippe Paquet de Disraéli, Mlle Simone Paquet, M. et Mme Lorenzo Paré, Mlle Eméline Paris, M. et Mme D. A. Payeur, Famille Louis-Didace Pelchat, Mme Vve Georges Perreault, M. et Mme Léo-Paul Perreault, Famille Ernest Perron, Famille Nil Picard, Mme J. S. Pigeon, M. et Mme Adrien Poiré, M. et Mme Donat Poiré, M. et Mme Roland Poiré, Mme Vve Thomas Poiré, M. et Mme Georgette Poirier, Famille Honoré Poulin, Famille Thomas Poulin, Mlle Noella Proulx, M. et Mme Achille Provençal, M. et Mme Honorius Quirion, Mlle Yvonne Richard, Famille Ernest Rioux, M. et Mme Alphonse Roberge, Famille Philippe Roberge, M. et Mme J. Arthur Rousseau, Famille Philéas Rousseau, M. et Mme Alphonse Roy, M. et Mme Cyric Roy, Famille Edmond Roy, M. et Mme Firmin Roy, M. et Mme Jos. A. Roy, M. et Mme Noël Roy de Warwick, M. et Mme Gérard Roy de Warwick, Mlle Pierrette Roy, M. et Mme Emile Royer de Warwick, M. et Mme Arthur Salmon, M. et Mme Augustin Salmon, Famille Omer Samson, M. et Mme Raymond Savoie, M. Joseph Shérindan, M. et Mme François Simoneau, M. et Mme Marc-Aimé Simoneau, Famille Amédée St-Hilaire, Mlle Béatrice St-Laurent, Famille Philibert St-Laurent, M. et Mme Lorenzo St-Onge, M. et Mme Lionel Talbot, Famille Ludger Leblond, M. Didace Tanguay de Montréal, Famille et Mme Vve Joseph Tanguay, Famille Joseph Tanguay, M. et Mme Louis-Philippe Tanguay, Famille Philéas Tanguay, M. et Mme Dante Tarini, Famille Angelo Testaguzza, M. et Mme Edgar Therrien, M. et Mme Lucien Therrien, M. et Mme Lucien Turcotte, Famille J. Alfred Vachon, M. et Mme Lévis Vachon, M. et Mme Paul Emile Vachon, Famille J. F. Vaillancourt, Mme Joseph Vallée, Famille Napoléon Vallée, Famille Paul Vallée, Mlle Yvonne Vallée, M. et Mme Armand Vallières, M. et Mme Charles-Edouard Vermette, de Lauzon, Mlle Jeanne d'Arc Vermette, Famille Léonce Vermette, M. Raoul Vermette, Famille Wilfrid Vermette, Famille Arthur Villeneuve.

A la famille en deuil "Le Canadien" offre ses sincères condoléances.

Les recrues Féminines de l'Aviation Royale prennent la Mer



Une des plus importantes fonctions des recrues féminines de la R.A.F. est de procéder à la vérification des nouveaux légers employés par la R.A.F. pour le secours et le rescapage.

ANNONCES CLASSIFIEES

MAISONS A VENDRE Trois maisons à vendre situées dans le quartier Rousseau-L'une au No 266 8ième rue Nord une à 880 rue Notre-Dame, coin 8ième Rue un très bon poste d'affaire et l'autre sur la 5ième rue sud. A de bonne condition. S'adresser par correspondance à M. Alfred Martineau, propriétaire St-Isidore d'Auckland Comté Compton, Qué. 1fs-x-26

BOULANGERIES à VENDRE De cinq à sept boulangeries à vendre situées soit à la ville, au village ou à la campagne. Prix de \$1500. à \$3500. à des conditions très avantageuses. S'adresser à M. J. E. Chayer 32, rue St-Louis Sherbrooke 1fs-x-26

CAISSE ENREGISTREUSE A VENDRE Belle Caisse Enregistreuse moderne de marque "Burroughs" à vendre, n'ayant presque pas servi. Comprends 4 tiroirs pour monnaie et 4 tiroirs pour argent papier. Modèle avec machine à additionner pouvant servir indépendamment de la caisse si désiré. Système de sécurité contre le vol ou la fraude. Pour plus amples informations veuillez communiquer avec M. L. P. Martineau, 538a rue Notre Dam; Thetford Mines, Téléphone 328 j.n.o.-21

MAISON A VENDRE Maison à vendre située au No 90 rue O'Meara, grandeur 26 pds par 30 pds comprenant 2 étages avec chabre de bain. Système de fournaise à air chaud. Très bonne condition pour un prompt acheteur. S'adresser à M. Davila Lehoux 90, rue O'Meara Thetford Mines 3fs-x-25

AVIS Mon bureau sera fermé tous les mardis et vendredi soirs pendant les mois de juin, juillet, août jusqu'à septembre. Dr. P. H. Lessard. j.n.o.-24

AVIS Mon bureau sera fermé tous les mardis et vendredi soirs pendant les mois de juin, juillet, août jusqu'à septembre. Dr. P. H. Lessard. j.n.o.-24

A l'Ecole Anglaise Quirion BUREAU DE PLACEMENT Hommes d'affaires et professionnels, si vous avez besoin d'un jeune homme ou d'une jeune fille connaissant très bien les deux langues et qualifiés pour travail de bureau en général, ou comme sténographes, adressez-vous sans tarder à l'ECOLE ANGLAISE QUIRION. Nos finissants sont en nombre limité, mais ils n'en sont pas moins très recherchés.

CLAVIGRAPHES A LOUER Clavigraphe en très bonne condition à louer pour un prix raisonnable. S'adresser Librairie Frenette 421 Notre Dame

DECORE DE LA CROIX VICTORIA, Il commande un Destroyer en action dans l'Atlantique. Le Lieutenant-Commandeur R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

DECORE DE LA CROIX VICTORIA, Il commande un Destroyer en action dans l'Atlantique. Le Lieutenant-Commandeur R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

DECORE DE LA CROIX VICTORIA, Il commande un Destroyer en action dans l'Atlantique. Le Lieutenant-Commandeur R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

DECORE DE LA CROIX VICTORIA, Il commande un Destroyer en action dans l'Atlantique. Le Lieutenant-Commandeur R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

DECORE DE LA CROIX VICTORIA, Il commande un Destroyer en action dans l'Atlantique. Le Lieutenant-Commandeur R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

DECORE DE LA CROIX VICTORIA, Il commande un Destroyer en action dans l'Atlantique. Le Lieutenant-Commandeur R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

DECORE DE LA CROIX VICTORIA, Il commande un Destroyer en action dans l'Atlantique. Le Lieutenant-Commandeur R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

DECORE DE LA CROIX VICTORIA, Il commande un Destroyer en action dans l'Atlantique. Le Lieutenant-Commandeur R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

DECORE DE LA CROIX VICTORIA, Il commande un Destroyer en action dans l'Atlantique. Le Lieutenant-Commandeur R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

DECORE DE LA CROIX VICTORIA, Il commande un Destroyer en action dans l'Atlantique. Le Lieutenant-Commandeur R. B. Stannard, lors de son premier voyage en qualité de commandant du destroyer Vimy, coula un sous-marin par le fond. C'était aussi le premier convoi qu'escortait le Vimy dans l'Atlantique. La bataille navale dura trois jours. Le Vimy força le sous-marin à la surface à l'aide de mines de fond. Puis il le coula à coups de canon.

SPECIAL LIVRETS DE COMPTOIR \$100 la douz. La Librairie Frenette Tél.: 54 421 Notre-Dame Thetford Mines.

CARTES PROFESSIONNELLES

TELEPHONE: 39 Dr J. E. BEAUDET MEDECIN-CHIRURGIEN Consultations: 12.30 à 3 hres et 6.30 à 8 hres. Dimanche: 1 à 2 de l'après-midi. THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 274 L. U. TALBOT, C. R. AVOCAT Edifice de la Banque de Montréal Au-dessus de J.-E. Marcoux, Ltée. THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 454 J.-R. SAVOIE, M. D. MEDECIN-CHIRURGIEN Bureau: 1 h. à 2.30 et 7 h. à 8.30 453, RUE NOTRE-DAME THETFORD MINES, QUE.

LUCIEN DROLET, C. R. AVOCAT RUE NOTRE-DAME, Edifice Hôtel de Ville TEL. Bureau 451 — TEL. Rés. 176 THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 46 Dr P. L. DAIGNEAU D.D.S., L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE (Edifice Beaudoin) THETFORD MINES, QUE.

Tél.: Bureau 63 Résidence: 217 GABRIEL ROBERGE b. a., b. ph., ll. l. AVOCAT Edifice J. E. Marcoux 307a, Notre-Dame Thetford Mines

TELEPHONE: 655. Dr B. LAURENCE MEDECIN-VETERINAIRE rue St-Alphonse Thetford

Tél.: Bureau 53 Résidence 766 A. H. CHABOT AVOCAT Commissaire de la C. S. A. 343, RUE NOTRE-DAME, THETFORD MINES, QUE.

Tél.: Bureau 63 Résidence 217 J.-M. ROBERGE, NOTAIRE B. A., L.L., B. (Edifice "Pharmacie Marcoux") Bureau précédemment occupé par le Notaire Morisset 807a, Notre-Dame Thetford Mines

TELEPHONE: 298 JOS. DUQUET MECANICIEN Réparation d'engin à gazoline, système électrique d'automobile et batteries. 121, RUE ST-ALPHONSE, THETFORD MINES, QUE.

ECHOS MONDAINS

"LE CANADIEN" demande aux lectrices de cette page de vouloir bien contribuer à la rendre plus intéressante et de faire de ces colonnes les leurs. Si des amis vous visitent, il n'y a pas de plus beau compliment à faire à vos invités, que de mentionner leurs noms dans votre page locale. Nous publions aussi les fêtes de famille, parties de cartes, le tout gratuitement. Les notes doivent être signées. Venez ou téléphonez nous, nous sommes à votre service.

LA COLONNE DE

"COUSINE
BLANCHE"

Diplômée de
l'Université
de Beauté
de PARIS.



Votre peau est votre charme

Vous voulez paraître jeune... ne vous en défendez pas, c'est tout naturel. D'ailleurs, comment peut-il en être autrement quand les annonces tout comme les vitrines des grands magasins déclament qu'il nous faut conserver le plus longtemps possible l'air de jeunesse.

Le premier attribut de la jeunesse, c'est une peau lisse et veloutée, libre non seulement des pattes d'oie, des rides, des "points noirs" mais des boutons, de l'acné et autre détériorités qui dépendent d'abord et surtout d'une élimination insuffisante des débris de la digestion. A cet égard, il n'est pas, que je sache, de soin de beauté plus important que de prendre chaque matin au lever, un verre d'eau dans lequel on a fait dissoudre une cuillerée à thé de sel de fruits.

Quant aux rides, il est plus facile de les prévenir que de les effacer... cependant, par un massage adroit avec une crème onctueuse, vitaminée (si l'on a la peau sèche) ou une crème à base de citron, si l'on a la peau grasse, on atténue bien les sillons révélateurs de l'âge que sont les rides.

Un autre outrage du temps, c'est la formation des sillons, des rides et des "salières" du cou. Votre nuque est composée de pas moins de vingt-sept muscles dont le principal — un muscle allongé et épais — est d'une importance considérable au point de vue de la beauté du cou. Bien développée, il soutient le muscle peucier qui le recouvre et empêche ainsi des affai-

Pratiquez la Respiration Artificielle

Les autorités prescrivent la méthode Schafer qui est accessible à tous.

Chaque fin de semaine entraîne, dans notre province, la perte en moyenne de dix personnes par suite de noyades ou d'autres causes d'asphyxie.

Il importe donc que chacun connaisse l'art de pratiquer la respiration artificielle qui permet dans presque tous les cas d'asphyxie, que ce soit par l'eau, les gaz ou l'électricité, de réchapper la victime. "Le Bulletin Sanitaire" publié par le ministère de la santé, résume comme suit la méthode de Schafer qui est considérée comme la meilleure en pareille circonstance:

1. On place la victime à plat ventre, la tête et le tronc un peu plus élevé que le reste du corps, un bras étendu le long de sa tête, l'autre plié au coude pour supporter la figure, laquelle est tournée de côté, pour laisser le nez et la bouche libres. Pour un noyé, on débarrasse la gorge et la bouche des herbes et autres corps étrangers qui pourraient s'y trouver; l'opérateur se sert pour cela de son doigt entouré d'un linge. Si la langue tend à se replier vers la gorge, on la fixe avec n'importe quoi; bienheureux si l'on a sous la main une épingle à linge. On maintient les mâchoires écartées au moyen d'un bouchon de liège ou d'un bout de bois.

2. L'opérateur s'agenouille à cheval au-dessus des hanches de la victime, chaque genou juste au-dessus du bassin. Il place la paume de ses mains, talons rapprochés au milieu du dos, doigts étendus sur les côtes, petit doigt au niveau de la plus basse des côtes, toute la main entourant les flancs du poumon.

3. Les deux bras étendus, sans jamais plier le coude, il se penche lentement pour que le poids de son corps porte graduellement sur la victime. Tout le temps ses épaules doivent se trouver directement au-dessus de ses mains. Ce mouvement dure deux secondes.

4. L'opérateur se relève tout de suite pour que les côtes reprennent leur position naturelle.

5. Après deux autres secondes,

ments défavorables.

Le défaut contraire au cou décharné, c'est le cou trop gras, empâté. Dans ce dernier cas on a recours à une crème de citron qu'on fait pénétrer dans la peau par massage léger. Ce massage doit se faire, soir et matin, de façon suivante: placez chaque main sous le menton entenant le pouce d'un côté et les quatre doigts serrés de l'autre; sans remuer le pouce, étendez les doigts en développant la main et glissez ainsi sur le cou en allant vers la nuque. Descendez et recommencez les mouvements jusqu'à la base du cou.

La crème citron, a en plus, pour effet de blanchir l'épiderme de votre gorge, si elle est d'une nuance autre que votre visage.

Si vous ne savez ce que vous devez faire pour combattre l'apparence prématurée de vieillesse, écrivez-moi un mot en m'expliquant votre cas — spécifiez bien si votre peau est sèche, grasse ou normale — et je serai heureuse de vous renseigner par lettre personnelle. Ne manquez pas d'inclure un timbre de 3c pour les frais de poste. N'oubliez pas que j'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté: soins du visage des mains, des yeux, des cheveux, du développement normal du buste, de l'enlèvement des poils follets, de la maigreur, des poids et mesures normaux.

Faites-m'en la demande en adressant votre lettre à Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal et inclure un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré et vous les recevrez dans une enveloppe discrète, ne comportant aucune indication d'origine.

Cousine Blanche

CHRONIQUE RELIGIEUSE

SAINT-ALPHONSE

BAPTEMES: —

Le 25 juin — Joseph, Marc, André, Pierre fils de Gérard Samson et de Yvonne Dostie; Parrain Lionel Samson; marraine Gertrude Samson, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 juin — Joseph, Ronald, Jean fils de Lucien Landry et Germaine Quirion; Parrain Odilon Quirion; marraine Léo Landry de Sacré Coeur de Marie, grands parents de l'enfant.

On peut être patriote et homme d'affaires, à la fois; et c'est poser un acte dans ces deux directions que de placer des fonds dans les Certificats d'épargne de guerre.

Envisageons la situation telle qu'elle est, mais avec calme et courage: faisons notre part, au prorata du contenu de notre bourse.

il recommence son double mouvement. Ces deux temps reproduisent exactement les mouvements de l'expiration naturelle.

6. Ce double mouvement doit se répéter au rythme de douze à quinze fois par minute.

7. La règle absolue de ces mouvements alternés est qu'une fois commencée, ils ne doivent jamais être interrompus. Si l'opérateur se fatigue, il se fait remplacer sans changement dans le rythme.

8. La respiration artificielle ne doit cesser que lorsque la victime a repris d'elle-même sa respiration naturelle, et même dans ce cas il faut la surveiller pendant quelques minutes, pour s'assurer que cette reprise est bien définitivement normale: au moindre arrêt, il faut reprendre l'opération.

9. Enfin — et quel que soit le nombre d'heures qu'on y passe — si la victime paraît morte, il n'en faut pas moins continuer à appliquer la respiration artificielle jusqu'à ce que se manifeste le seul signe assuré de la mort: la rigidité cadavérique.

Pour que la respiration artificielle ait des chances d'aboutir à une résurrection, il faut prendre les précautions suivantes:

AVANT: a) Ne pas perdre une minute, sauf pour trouver un endroit propice, lequel sera un plancher, un pavage ou même la terre nue; b) ne remuer la victime que juste ce qu'il faut pour trouver la position; c) desserrer immédiatement les vêtements de la victime au cou, autour de la poitrine, à la ceinture;

QUATRE
GÉNÉRATIONS
de femmes
heureuses



ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE
Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit,
Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St. Denis, Montréal

d) commencer tout de suite l'opération, on verra ensuite à appeler l'aide ou envoyer chercher un médecin; e) si l'on est seul tout le temps de l'opération, ne pas se décourager, ne pas interrompre, ne pas écouter sa fatigue, tenir jusqu'au bout; f) règle absolue: si, à cause du mauvais temps ou de toute autre circonstance incontrôlable, on est forcé de transporter le patient ailleurs, après avoir commencé la respiration artificielle, la continuer sans s'interrompre pendant le trajet.

APRES: a) Ménager le cœur de la victime, en la laissant reposer dans sa position; ne pas lui permettre de s'asseoir et encore moins de se mettre debout; b) en la remuant le moins possible, lui retirer tous ses vêtements

mouillés, si c'est un noyé; c) la recouvrir bien chaudement, et si nécessaire, l'entourer de bouteilles d'eau chaude; d) ne rien lui donner à boire avant qu'elle n'ait entièrement repris sa connaissance, lui donner de préférence une boisson stimulante; une cuillerée à thé d'esprit d'ammoniaque aromatisée dans de l'eau, du thé, du café chauds, de l'alcool convenablement dilué; e) organiser son transport, couchée toujours, à l'hôpital, dans une maison, dans la tente si l'on campe loin des habitations; f) une fois mise au lit, la victime doit être laissée au repos absolu et au chaud.

Telle est la méthode Schafer, avec le détail assez complet des précautions qui entourent sa pratique.

Nomination annoncées par les Brasseries



L. A. EKERS

J. C. CUSHING

The National Breweries Limited annonce les nominations suivantes: M. Lionel A. Ekers devient assistant du président et M. J. C. Cushing, vice-président exécutif. Tous deux ont déjà administrés de cette Compagnie.

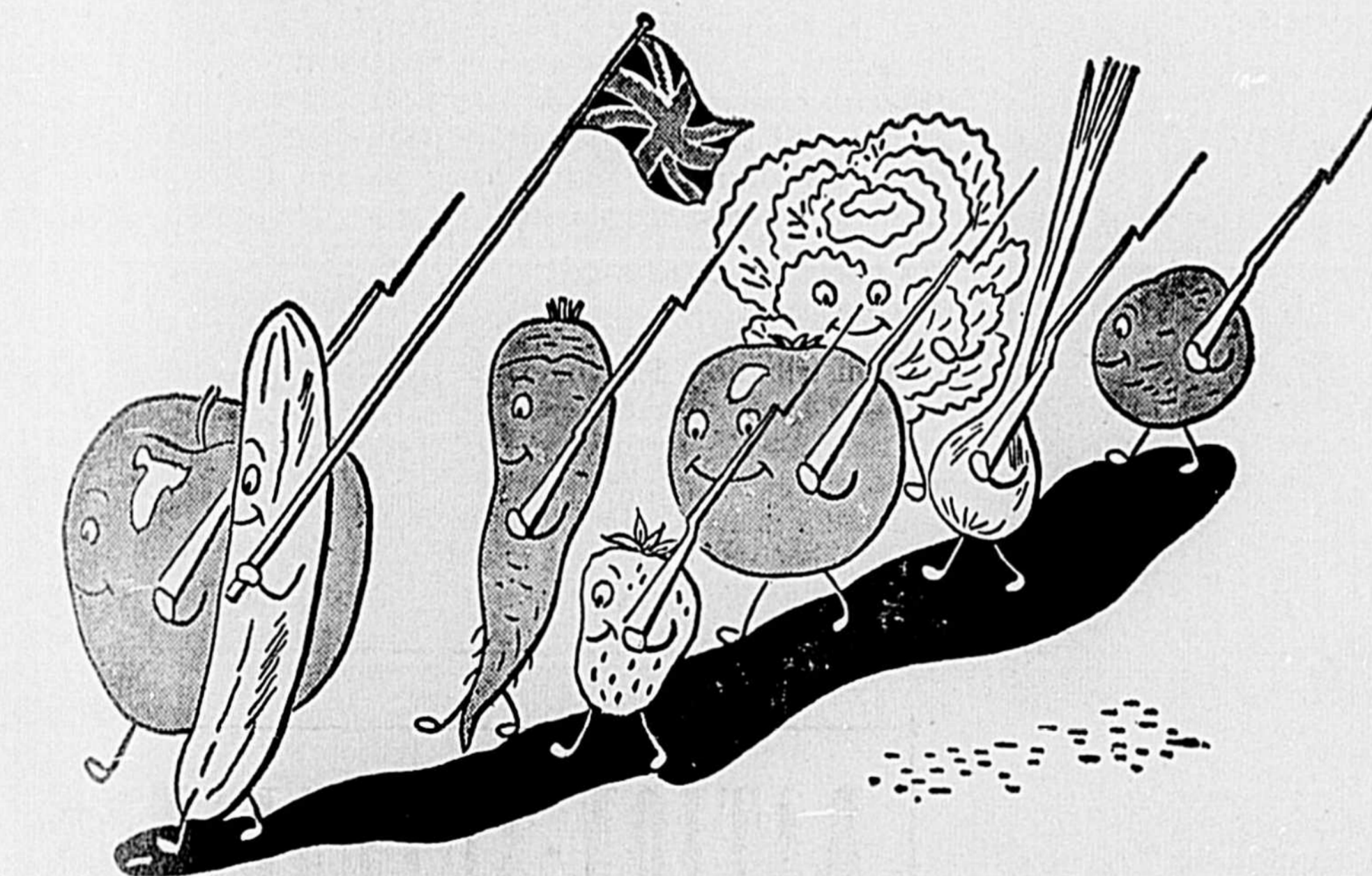
M. Ekers représente la troisième génération de sa famille à s'intéresser activement à l'industrie de la bière. En 1906, après de longues études en Europe et aux Etats-Unis, il entra dans le Service de la production de la Brasserie Ekers. Trois ans plus tard, la Brasserie Ekers s'amalgama avec The National Breweries Limited. En 1929, M. Ekers devint vice-président en charge de la production de The National Breweries Limited.

M. Cushing entra au service de la Compagnie en 1935 comme assistant secrétaire-trésorier. Il devenait contrôleur de la Compagnie en 1941 et vice-président en août 1942.

Présentation du 500,000ième Véhicule de Guerre



Ce véhicule, un camion contenant l'outillage nécessaire au chargement des batteries, est le 500,000ième fabriqué au Canada. Il a été complété à Oshawa, samedi dernier. Des cérémonies imposantes se déroulèrent lors de sa présentation. On voit ici quelques uns des distingués personnages présents à l'événement. Le Ministre de la Défense Nationale, Le Colonel J. L. Ralston, Le ministre des Munitions et Approvisionnements, l'honorable C. D. Howe, le président de la compagnie General Motors, R. S. McLaughlin, le président de la compagnie Chrysler, C. W. Churchill,



LES VITAMINES SONT UNE ARME DE GUERRE

La nature est généreuse et prodigue les vitamines dans les légumes, les fruits et la viande. Il est malheureux que nous en laissions tant se perdre par une mauvaise cuisson ou par manque de protection.

Voici cinq bonnes règles à suivre pour s'assurer une diète bien répartie:

- (1) Une cuisson rapide. Une cuisson longue diminue le goût, la couleur et la consistance. Elle détruit aussi les vitamines solubles.
- (2) Employez moins d'eau. Un emploi restreint de liquide évitera la perte de certains minéraux et vitamines si précieux.
- (3) Votre eau doit être bouillante avant d'y jeter les légumes.
- (4) Faites cuire les légumes dans leur pelure.
- (5) Faites rôtir les viandes sous une chaleur dont sont exclus les odeurs et les courants d'air.

Si vous avez la bonne fortune d'avoir une cuisson et une réfrigération électriques, vous pouvez conserver les aliments à la température et à l'humidité voulues; vous pouvez les faire cuire en leur conservant les vitamines et les minéraux si précieux.

Sachez apprécier vos appareils électriques. Traitez-les bien — ils vous serviront bien.

RÈGLEMENTS ALIMENTAIRES DU CANADA

LAIT — Adultes: une demi-chopine. Enfants: plus d'une chopine. Et aussi du fromage.

FRUITS — Une portion quotidienne de tomates ou de fruits acides ou de jus de tomates ou de fruits acides ainsi qu'une portion d'autres fruits frais, en conserve ou secs.

LÉGUMES — Outre les pommes de terre, au moins une fois par jour, deux portions de légumes tous les jours, de préférence des légumes verts ou jaunes et souvent des légumes crus.

CÉRÉALES et PAIN — Une portion de céréales de grain entier, et de quatre à six tranches de pain approuvé par le Canada — bis ou blanc.

VIANDE, POISSON, OEUFS, etc. — Tous les jours, une portion de viande, de poisson ou de substitut de viande, une fois, du cœur et des rognons, une fois par semaine. Des oeufs, au moins trois par semaine.

AJOUTEZ D'AUTRES ALIMENTS AU CHOIX

THE **Shawinigan** WATER & POWER CO

DÉLICIEUX THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Pour un plus grand rendement achetez la meilleure qualité.

LE CONGRES NATIONAL DU TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Les 7, 8, 9, 10 octobre prochain, à Montréal, sous le haut patronage de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, Archevêque de Montréal, aura lieu un Congrès National du Tiers-Ordre Franciscain des trois obédiences de l'Ordre de Saint François: Conventuels, Capucins et Observants. Voici la lettre de Monseigneur l'Archevêque au Commissaire Provincial du Tiers-Ordre au Canada:

Archevêché de Montréal
le 6 mai 1943.

Très Rév. Père
Léon-Pascal Leblanc, O.F.M.,
Commissaire Provincial du
Tiers-Ordre Franciscain,
2080 ouest, Dorchester,
Montréal.

Mon cher Père,

Nous acceptons volontiers le patronage et la présidence de votre Congrès National du Tiers-Ordre Franciscain.

De tout temps les Souverains Pontifes ont encouragé et béni les catholiques qui s'enrôlent sous la bannière du Patriarche d'Assise, Benoît XV en particulier en a fait le patron céleste de l'Action Catholique et Pie XI, en rappelant cette proclamation au monde entier, disait: "Que nos fils dévoués unissent par conséquent leur voix à celle des nombreux fils de saint François, pour rappeler et glorifier ses actes, ses vertus, son esprit. Rejetant le mensonger portrait que se font de cet homme séraphique les fauteurs modernes d'erreurs de quelques mondains ou mondaines raffinés, tous les chrétiens auront à cœur d'imiter et de revêtir cette forme de sainteté qui saint François avait choisie lui-même et qui est tout imbu de la charité et de la simplicité évangélique".

Nous bénissons ce congrès et nous en attendons les plus grands fruits.

A l'école de saint François nos fidèles se pénétreront davantage de l'esprit du Christ, et s'appliqueront mieux encore à donner sa place à Jésus-Christ dans la famille et dans la société.

Les vertus chrétiennes seront

à l'honneur pour le plus grand bien de notre pays.

Agréé l'expression de mes sentiments religieusement dévoués.

(signé)
Joseph CHARBONNEAU,
Archevêque de Montréal.

L'Archevêque de Montréal indique clairement le but du Congrès: Pénétrer davantage les fidèles de l'esprit du Christ à l'école de François d'Assise et donner encore mieux sa place à Jésus-Christ dans la famille et dans la société.

Le sujet est d'importance et doit être étudié à son mérite selon les directives qui viennent de la hiérarchie. Il intéresse les enfants des trois Ordres de saint François sans doute, puisque l'initiative part du Commissariat du Tiers-Ordre au Canada; mais il doit intéresser tout autant prêtres et fidèles, puisque tous les croyants véritables sont également désireux de se pénétrer de l'esprit du Christ, que l'Eglise consacre la manière qui a réussi à François et qu'Elle reconnaît en ce grand Saint un maître dans l'art de communiquer ses convictions.

Poursuivons donc avec ardeur le but du Congrès fixé par l'autorité: dans la mesure où l'atteindront Tertiaires et Fidèles grâce au bienveillant concours du clergé, nous ferons notre part pour remédier aux maux présents. Que le Christ élève les individus à son niveau. Il transposera de même sur le plan naturel la famille, la paroisse, la cité, la nation; et du coup surgira l'Ordre Nouveau qui hante les esprits à l'heure actuelle, mais que trop de chrétiens même tentent d'édifier sans Christ. "Il n'y a pas de salut ailleurs que dans le Christ", dit l'Ecriture, il n'y aura donc espoir de salut dans le désarroi du jour, que si, à l'exemple de François, nous savons nous pénétrer de l'esprit du Christ. "Vivre pour moi, dit Saint Paul, c'est le Christ". (Phil. I, 21).

P. Ferdinand COITEUX,
O.F.M.,
Secrétaire du Commissariat du Tiers-Ordre.

ARTHABASKA

Va-et-Vient—

—M. l'Inspecteur Larose de Montréal de passage à Arthabaska.

—Sr. Ste-Françoise de l'Enfant-Jésus, à Sherbrooke, ces jours derniers.

—M. J. Beaudet de Victoriaville de passage à Arthabaska cette semaine.

—Mlle Jeanne d'Arc Lafontaine de retour de Québec.

—M. Grégoire Fréchette de St Paul de Chester de passage à Arthabaska dimanche.

—Mme Thomas Roy et ses enfants Monique et Luc de Richmond en visite chez Mme Albert Roy.

—Mme Lallier de St-Paul de Chester à Arthabaska chez des parents.

—Mme Maurice Pépin et sa fille Lisette de Warwick sont venues visiter Mme Charron à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

—M. et Mme Marcel Garneau et leurs enfants Francine, Roger et Josée sont partis pour une promenade à Québec.

—M. Roméo Beauchesne d'Otawa en visite chez son père M. Albert Beauchesne.

—Mme Albert Bergeron à Montréal.

—Mme E. Lambert et Mme A. Bergeron à Victoriaville cette semaine.

—M. et Mme Armand Fournier sont de retour d'un voyage à Montréal.

—M. Lucien Davely de Victoriaville en notre ville cette semaine.

Ambulance St-Jean

Le 1er septembre, 100 employés du bureau-chef et des succursales de la Banque Royale du Canada inaugureront un cours de secourisme sous la direction de l'Association ambulancière St-Jean. Les directeurs de la banque veulent former 1 ou 2 secouristes compétents dans chacune de leurs bâtisses. Ces endroits pourront devenir des postes de premiers secours aux blessés en cas d'alerte.

D'autres banques ont déjà fait de semblables préparatifs et fait suivre ces cours à leurs employés; ce sont: La Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Ecosse et la Banque de Toronto.

Les directeurs de l'Association ambulancière St-Jean, travaillant en collaboration avec le Comité de Protection civile, se préparent à organiser un bataillon de secouristes aussi considérable que possible. Ceci nécessitera la création de plusieurs nouvelles divisions de la Brigade ambulancière St-Jean, dans lesquelles, on assignera aux secouristes et aides-infirmières un poste quelconque.

Depuis le commencement de l'année courante, 17,518 secouristes ont reçu des certificats de compétence, ce qui dépasse de beaucoup le total de toute l'année 1941 qui n'était que de 12,401. 95% de tous les diplômés de cette année ont été des personnes qui apprenaient le secourisme pour la première fois.

Tous les "centres" de l'Association travaillant sous les directives du Conseil provincial du Québec rapportent une grande augmentation dans le nombre de secouristes. Les directeurs de la Brigade ambulancière St-Jean s'organisent pour travailler partout dans la province en collaboration avec le Comité de Protection civile.

RESTAURANT A VENDRE

Restaurant à vendre à prix de sacrifices.
S'adresser à :
Café Normandie
159, rue Notre-Dame
Thetford Mines
1fs-x-26

Ligue de Sécurité

Si vous allez en vacances ou si vous passez vos fins de semaines sur la plage ou dans un camp d'été, n'oubliez pas d'inclure dans vos bagages une bonne provision de précautions contre les dangers de l'onde. Soyez vigilants et conduisez-vous toujours prudemment sur et dans l'eau. C'est à la jeunesse surtout que s'adresse ce message, parce que, comme l'indiquent les statistiques, c'est chez les jeunes de moins de 24 ans que s'enregistre chaque année le plus grand nombre de noyades.

Voici les conseils que donne aux baigneurs la Ligue de sécurité de la province de Québec: (a) Ne vous baignez pas trop tôt après avoir mangé, ni en des endroits isolés; (b) Ne nagez, ni ne plongez dans une eau que vous ne connaissez pas; (c) N'embarquez pas dans une chaloupe ou dans un canot, si vous ne savez pas assez bien nager ou si vous n'êtes pas accompagné d'un nageur expérimenté; (d) Ne changez pas de place dans une chaloupe ou un canot; (e) Ne courez pas de risques; n'appelez au secours qui si vous êtes réellement en danger; (f) Ne restez pas dans un courant d'air, hors de l'eau, si vous souffrez de rhume, de sinusite ou de maladie d'oreilles; (g) Ne restez pas dans l'eau si vous avez des crampes aux membres ou à l'estomac; (h) Ne faites pas de bravades sur ou dans l'eau; (i) Rappelez-vous que les quais des rivières, les carrières, les étangs sont des endroits dangereux.

PAYSANA

DE JUIN

A une époque où s'opèrent tous les changements possibles dans le marché des tissus, il importe d'être documenté sur la production actuelle. Un article de Françoise Gaudet-Smet: "Sa Majesté la soie et sa soeur la rayonne" est à lire dans PAYSANA de juin. D'abondants illustrations ajoutent à l'intérêt du texte. Une série s'ouvre: "Nos belles maisons d'habitant" et autour, des conseils pour les décors des jardins et des parterres.

Des modèles de tricot, une promenade "le tour du village" avec Germaine Guévremont, les conseils du médecin de PAYSANA, Madame Comtois-Chauveau.

PAYSANA ne coûte que dix cents du numéro. L'abonnement d'un an: une piastre. Case Postale 25, MONTREAL.

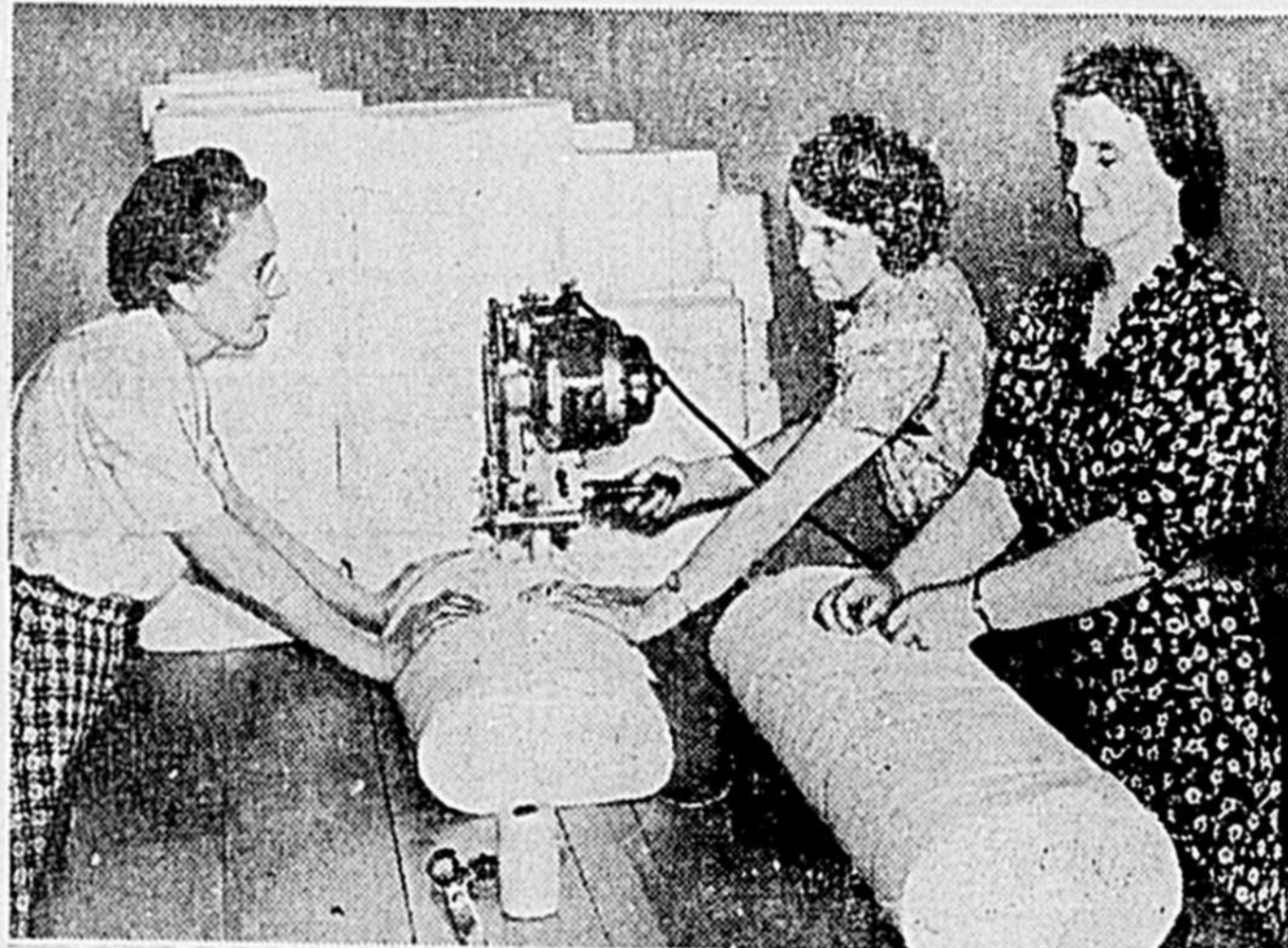
Des chauffeurs Décorés

Les directeurs de la Ligue de sécurité de la province de Québec sont à faire des préparatifs pour présenter 88 médailles à 88 chauffeurs de 15 compagnies différentes, qui ont conduit sans un seul accident pendant des périodes variant entre 1 et 10 années consécutives.

Deux de ces chauffeurs ont respectivement à leur crédit 10 ans et 8 ans sans accident. Ils sont à l'emploi de Scotch Anthracite Coal Co. Limited. Les autres compagnies qui ont des chauffeurs prudents sont: La Cie d'Autobus de Charlesbourg, Québec; Boyd's Lachute Express Ltd., Lachute; Sherbrooke Pure Milk Co. Ltd., Sherbrooke; Canada Packers Ltd., Hull; Charcoal Supply Co., Shipping Containers Ltd.; J. & R. Weir Ltd., Imperial Tobacco Co. Ltd., British American Oil Co. Ltd., Canada Dry Ginger Ale, Dominion Textile Co., Ltd., Urgel Bourgie Ltée, Canadien Copper & Refiners Ltd., The Steel Co of Canada Ltd., toutes de Montréal.

Des centaines de chauffeurs prudents sont ainsi récompensés chaque année pour la contribution qu'ils apportent à la grande oeuvre humanitaire de la prévention des accidents. De fait, au cours des douze dernières années, la Ligue a décerné quelque douze mille médailles "chauffeur sans accident", rapportait-on à la dernière réunion annuelle.

50 ménagères passent quatre heures par semaine à l'usine



Cinquante ménagères qui font partie d'une petite localité de l'Ontario se sont groupées volontairement pour copérer dans une oeuvre de guerre extraordinaire qui a eu pour résultat d'augmenter de 400,000 verges par mois la production du coton d'une usine de guerre de leur ville et de recueillir plus de \$300 par mois pour les oeuvres de charité de guerre ou pour les entreprises de leur localité.

Cette ville est Woodbridge, Ontario. Le "plan Woodbridge" organisé en avril, donne de si bons résultats qu'on l'étudie actuellement pour l'introduire, si possible, dans d'autres localités canadiennes.

Cet effort de guerre à double avantage consiste à consacrer quatre heures par semaine à la production de guerre. L'usine locale qui traite le coton brut et qui remplit les commandes urgentes du ministère des Munitions et Approvisionnements fait face à une rareté de main-d'oeuvre. Pour remédier à cette rareté, les femmes de la ville ont formé la société des ouvrières de guerre de Woodbridge et cinquante femmes s'enrôlèrent pour donner une partie de leur temps à l'usine de coton. Chaque volontaire donne gratuitement chaque semaine une matinée de quatre heures ou une période équivalente dans l'après-midi. On leur a assigné des tâches simples mais nécessaires telles l'étiquetage, l'emballage et autres travaux semblables, ce qui permet aux employés réguliers de l'usine d'exécuter de plus gros tra-

vauz. La compagnie paye le taux de salaires régulier et l'argent gagné par ce travail volontaire est déposé dans un fonds commun administré par l'organisation, pour être distribué aux oeuvres de charité de guerre ou aux entreprises de la localité. De plus, contribution fournie par la direction de l'usine de coton et calculée sur une base de 20% de l'argent gagné par les ouvrières volontaires. Les heures de travail sont de 8 à 12 heures, le matin, et de 1 heure à 5 heures, l'après-midi. Au cours de la première semaine, lorsque le plan fut mis à exécution, trente-et-une volontaires travaillèrent pendant trente-quatre périodes de quatre heures chacune. Au cours de la deuxième semaine, quarante-neuf volontaires travaillèrent pendant cinquante-deux périodes. On projette d'organiser neuf équipes lorsque les femmes pourront enrôler leurs maris dans la société.

De même que les femmes de toutes les villes du Canada emploient volontairement, chaque semaine, la matinée ou l'après-midi à des travaux de guerre, ainsi le plan Woodbridge est basé sur le principe de l'emploi des loisirs, avec cette différence que le travail profite à une usine de guerre qui a un pressant besoin de main-d'oeuvre. Ce plan existe en Angleterre depuis quelque temps, mais Woodbridge est le premier centre industriel canadien à l'adopter.

Les nouvelles de la semaine à la Commission des Prix en temps de Guerre

(Suite de la première page)

de jeudi, le premier juillet. Jeudi prochain, soit le 8, les coupons de beurre nos: 18 et 19 ainsi que les coupons de viande (paire) no: 7 seront valables.

La mise en Conserve: —

Les coupons de sucre pour la mise en conserve portant l'indication: juin, sont valides jusqu'au 30 septembre, nous informons le public sur les coupons de sucre ont été très considérables ces derniers jours, le public semblant sous l'impression que ces coupons devenaient périmés après le 30 juin. Tel n'est pas le cas. On recommande aux consommateurs de mettre de côté un nombre suffisant de coupons pour la période de mise en conserve à la fin de l'été.

LA VIANDE en ENTREPOT:

Toutes les personnes qui avaient de la viande en entrepôt le 27 mai sont tenues de faire une déclaration au plus proche bureau de l'administration du rationnement. Cette déclaration doit être rendue au plus tard le 30 juin. Si l'on n'a pas encore fait sa déclaration, il faut se hâter de la produire au plus tôt.

Les nouveaux carnets de rationnement: —

La distribution des nouveaux carnets de rationnement (no: 3) qui remplaceront ceux que l'on utilise actuellement, commencera dans la semaine du 23 août. En plus amples détails seront fournis au public dans un avenir

rapproché.

Accusé d'avoir fait de fausses déclarations à la Corporation de stabilisation des prix, Auguste Doyon, de St-Joseph de Beauce, faisant affaire sous le nom de "La laiterie St-Joseph Enregistrée", a été condamné à \$350, d'amende et les frais. L'acte d'accusation portait que Doyon avait demandé le subside sur plusieurs milliers de livres de gras de lait qu'il n'avait pas fabriqué en beurre et sur lesquels par conséquent le subside n'était pas dû.

C'est l'honorable juge Léonce Cliche qui a présidé ce procès, Me Paul E. Baillargeon occupait pour la Commission des prix.

Hubert Guay de St-Malachie a été condamné à \$50, d'amende pour avoir vendu divers objets d'épicerie à un prix plus élevé que le maximum.

Horimidas Blais de St-Pierre de Montmagny a payé \$50, d'amende et les frais pour avoir vendu du bois de chauffage à un prix plus élevé que celui du plafond légal.

Le juge Eudore Boivin a condamné Pépin Desbiens de Jonquière à \$45, d'amende et les frais pour avoir défoncé le plafond des prix du bois de chauffage.

Qui veut un garçon?

On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés, pour élever chrétiennement et convenablement 460 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

La Crèche, 680, Chemin Ste-Foy, Québec.

Comme première démarche, demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.

Pour plus de renseignements adressez-vous à

Madame Lucien Dubois
605, rue Notre-Dame

EN SUIVANT LE FIL



DES FEMMES affairées font des sacs de marins, des vêtements pour les hôpitaux et pour les réfugiés. "Quand on a beaucoup à faire, il s'agit de bien commencer la journée," dit Emily Allen (à gauche). "Les Kellogg's Corn Flakes sont ce que je préfère au déjeuner ou à n'importe quel moment." Les Kellogg's Corn Flakes sont prêts à manger en 30 secondes et ne salissent pas de casserolles. Economiques aussi. Achetez-en demain. Deux formats pratiques. Préparés par Kellogg, Fabrication canadienne.



ÉPARGNE DE TEMPS
ÉPARGNE DE COMBUSTIBLE
ÉPARGNE DE TRAVAIL

RATION-ACTUALITÉS

Coupons de Thé/Café et Sucre:
Nos 9 et 10, valables le 24 juin } Demeurent valables
Nos 11 et 12, valables le 22 juillet } jusqu'à avis contraire

Coupons de Beurre:
Nos 16 et 17, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet
Nos 18 et 19, valables le 8 juillet, périmés le 31 juillet
Nos 20 et 21, valables le 22 juillet, périmés le 31 août

Coupons de Viande (Supplémentaires "A")
Les deux coupons No 5, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet
Les deux coupons No 6, valables le 1 juillet, périmés le 31 juillet
Les deux coupons No 7, valables le 8 juillet, périmés le 31 juillet
Les deux coupons No 8, valables le 15 juillet, périmés le 31 août
Les deux coupons No 9, valables le 22 juillet, périmés le 31 août
Les deux coupons No 10, valables le 29 juillet, périmés le 31 août

Coupons de Sucre pour mise en conserve:
Les coupons de sucre pour mise en conserve, sur lesquels sont inscrits les mots "juin" ou "juillet", sont maintenant valables et ils le demeureront jusqu'au 30 septembre 1943.

Les coupons de viande et les coupons de beurre qui deviennent valables avant le 15 d'un mois sont périmés à la fin du même mois. Les coupons de viande et les coupons de beurre qui deviennent valables le ou après le 15 d'un mois sont périmés à la fin du mois suivant.

Coupons de viande
La loi stipule que les détenteurs de carnets remettent aux vendeurs, sur achat de viande, des coupons valables de viande. Par conséquent, il est illégal que les marchands émettent et que les détenteurs de carnets acceptent toute note de crédits ou autre document qui s'appliquent aux achats futurs de viande. En d'autres mots, si la quantité de viande achetée ne correspond pas à la valeur totale des coupons, on ne doit pas tenir compte de la différence, ou on doit la combler par l'addition d'articles qui peuvent se vendre en petites

quantités, tels que saucisses, viande hachée, etc.

Remise des coupons

Bien qu'il soit illégal de remettre sur achat de produits rationnés des coupons préalablement détachés du carnet, la loi permet au détenteur de carnet de détacher lui-même les coupons, en présence du marchand ou de son employé. Quand il s'agit d'achats de viande, cette pratique est sans doute préférable. Elle n'accorde pas seulement le marchand, elle permet en outre de conserver propre son carnet de rationnement.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX-ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Ration-Actualités - Semaine du 28 juin, 1943.